

COLLOQUE INTERNATIONAL
« QUEL BUDGET MINIMUM POUR PARTICIPER À LA VIE SOCIALE ?
UN DÉBAT EUROPÉEN SUR LES BUDGETS DE RÉFÉRENCE »

**Pourquoi l'ONPES s'est-il engagé dans une
démarche de construction des budgets de
référence ?**

Didier Gelot Secrétaire Général de l'ONPES

POURQUOI L'ONPES A-T-IL ENGAGÉ UNE DÉMARCHE DE CONSTRUCTION DES BUDGETS DE RÉFÉRENCE ?

- Il explore depuis des années les différentes facettes de l'exclusion et a constaté la nécessité de s'ouvrir à de nouveaux publics situés au-dessus du seuil conventionnel de pauvreté.
- Il reste attaché à la dimension relative de la pauvreté monétaire, mais est aussi conscient de l'importance des aspects qualitatifs et non monétaires de l'exclusion.
- Il est sensible aux nouvelles approches qui mobilisent les notions de bien être individuel et collectif, d'accès effectif aux biens et services publics, de participation à la vie sociale.
- Par sa composition, il est en capacité de poser des questions que la statistique publique ne peut que difficilement aborder.

POURQUOI DES BUDGETS DE RÉFÉRENCE POUR LA FRANCE ? (1)

Ce travail s'explique par

- En l'absence de normes internationales sur ce que serait un « mode de vie minimal acceptable » construire une norme de référence validée socialement par une approche participative.
- Le besoin d'apporter dans le débat public un nouveau repère qui dépasse le caractère conventionnel des indicateurs de mesure de la pauvreté et de l'exclusion sociale.
- La nécessité d'élargir le regard aux populations en risque de pauvreté et d'analyser leurs restrictions en fonction de leur niveau de revenu.

Il ne s'agit donc pas de se substituer aux normes existantes (seuils de pauvreté monétaire et en conditions de vie), mais de définir un seuil minimum d'inclusion sociale en partant des biens et services nécessaires aujourd'hui pour participer à la vie sociale

POURQUOI DES BUDGETS DE RÉFÉRENCE POUR LA FRANCE ? (2)

- Ce travail répond aussi à d'autres besoins
 - Interroger la pertinence des normes concernant le coût marginal d'un enfant ou d'un adulte supplémentaire au sein d'un ménage (échelles d'équivalence).
 - Vérifier l'adéquation des minima sociaux aux besoins des familles.
 - Aider à la réflexion sur l'attribution des aides sociales légales et extra-légales.

UN TRAVAIL QUI S'INSCRIT DANS UN TRIPLE MOUVEMENT

- Privilégier la participation des « citoyens experts » à l'élaboration d'un « savoir social ».
- Promouvoir une approche participative pour mieux explorer la notion d'inclusion sociale.
- Donner une signification plus concrète à la notion de « niveau de vie » (selon l'âge, le lieu d'habitation, la composition familiale ...).

LES CHOIX FONDATEURS DE L'ONPES

- Construire des budgets de référence pour deux villes « moyennes » (Tours et Dijon).
- Produire des budgets de référence pour six configurations familiales types :
 - Famille monoparentale, couple avec ou sans enfants, personne seule active, retraité(e) seul(e) ou en couple
- Mobiliser une démarche participative donnant la parole aux individus experts de leurs besoins.
- Favoriser une diversité de participants reflétant la variété des niveaux de vie.

POURQUOI UN COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LES BUDGETS DE RÉFÉRENCE ?

- Un objectif méthodologique
 - Confronter les méthodes développées dans différents pays et au sein de l'Union européenne et ainsi participer au débat européen sur l'établissement d'une méthode commune de construction de budgets de référence en vue de définir un « revenu minimum adéquat ».
- Un objectif de validation des résultats
 - Confronter les résultats relevant de méthodologies proches ou plus éloignées en France et en Europe.
- Un objectif plus opérationnel
 - Mieux répondre aux besoins de nouvelles populations qui, sans être pauvres (au sens statistique), sollicitent les services sociaux pour l'attribution d'aides sociales légales et extra-légales.

Autant d'objectifs qui structurent cette journée

MERCI POUR VOTRE ATTENTION !